

Syndicat des copropriétaires de la Tour Notre-Dame
Réunion du conseil d'administration
Le mardi 18 avril 2023 à 19 h

ORDRE DU JOUR

La réunion aura lieu en mode virtuel (Zoom)

Invités:

- Membres du C.A. : M. André Clément Mme Catherine Dallaire, M. Denis Dessureault Mme Violette Jacques et M. Calin Lumperdean, Mme Violette Jacques, M. André Clément.
- Gestionnaire: M. Nicholas Girard et Mme Cindy Dewalle

1 - Ouverture de la réunion

2 - Adoption de l'ordre du jour et détermination de la date/heure de la prochaine réunion

3 - Approbation du procès-verbal de la réunion du 4 avril 2023

4 - AGA - Révision des documents d'invitation à l'AGA

5 - Questions diverses

6 - Levée de la séance

Syndicat Des Copropriétaires de la Tour Notre-Dame

Conseil d'administration

Notre vision « Créer un milieu de vie agréable, propre et de bon goût »

Procès-verbal

Procès-verbal de la réunion tenue le 18 avril 2023, 19 h, Réunion virtuelle (Zoom)

Sont présents :

du conseil d'administration (C.A.) : Calin Lumperdean, Violette Jacques, Catherine Dallaire et Denis Dessureault.

de Gestion Allumettières : Nicholas Girard et Cindy Dewalle.

Sont Absent:

Du conseil d'administration (C.A.) : M. André Clément, à remis sa démission.

La réunion est présidée par M. Nicholas Girard

Ordre du jour	Information / Décisions / Recommandations	Action / Suivi
1. Ouverture de la séance	La séance est ouverte à 19 h 06.	
2. Adoption de l'ordre du jour 2A. Prochaine réunion	L'ordre du jour est adopté. La date et l'heure de la prochaine réunion seront déterminées par le prochain C.A., suite à l'AGA.	
3. Approbation du procès-verbal de la réunion du 4 avril 2023.	Le procès-verbal est adopté.	

<p>4 - Révision des documents d'invitation à l'AGA</p>	<p>Le gestionnaire présente les nouvelles versions longues et simplifiées du budget prévisionnel de 2023-2024.</p> <p>Les membres effectuent une révision des dernières versions et les approuvent avec quelques modifications mineures.</p> <p>Certains membres ont donné des commentaires écrits au gestionnaire en lien avec les documents d'invitations. Une révision finale est faite en séance.</p> <p>On fait le point sur divers éléments de l'AGA:</p> <p><u>Présidence</u>: le mandat sera donné à la firme Réso-Condo</p> <p><u>Règlements</u>: Le processus de votation sera fait par courriel, suite à l'AGA. Les membres demandent des changements aux Annexes A, B et D.</p> <p><u>Modalités d'élection des administrateurs</u>: on peaufine la procédure mise de l'avant en 2022. On réitère que seules les candidatures soumises par le biais du processus officiel (formulaire) seront considérées.</p> <p><u>Portail Web</u>: on demande au gestionnaire de mettre à jour les documents sur le portail incluant les documents relatifs à l'AGA 2023</p> <p><u>Périodes de question</u>: les membres demandent l'ajout d'une quatrième période de questions</p> <p><u>Notes explicatives</u>: divers changements sont proposés au document de notes explicatives sur le budget prévisionnel. On souhaite mettre l'accent sur le fait qu'une portion des salaires des employés est directement associée aux coûts des sinistres.</p>	<p>Incorporer les changements mineurs dans la version finale des documents d'invitation (gestionnaire)</p>
--	---	--

4 - Révision des documents d'invitation à l'AGA	<p><u>Avis de cotisation</u>: Des membres sont d'avis que l'avis doit être simplifié. M. Girard propose le retrait d'une colonie et l'ajout de couleurs et de polices différentes afin d'en faciliter la compréhension.</p> <p>Il est entendu que le gestionnaire fera parvenir la toute dernière version des documents et du budget et que les membres en approuveront le contenu par voie administrative.</p>	Préparer la version finale (gestionnaire)
5 - Question diverses	Il n'y a aucun point.	
6 - Levée de la séance.	La séance est levée à 20 h 36.	